



## Indemnités de licenciement ou Dommages et intérêts

Par **laurent90**, le **22/03/2013** à **17:12**

Bonjour, rn rn J'ai perçu 4000 € en dommages et intérêts de mon ancien employeur après avoir gagné un procès suite à un licenciement abusif. rn Ceci s'est passé il y a environ 3 ans. Les ASSEDIC, suite à un recalcul de mes droits, me réclament aujourd'hui 2000 € par rapport à la somme que j'ai perçu à ce moment là. rn Est-il possible que cet organisme considère cette somme comme des indemnités de licenciement? Ou est-ce une erreur que je pourrais combattre? **MERCI**